

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 10 novembre 2004

LETTRE DU 10 NOVEMBRE 2004

Chère collègue, cher collègue,

Jamais avant aujourd'hui n'ai-je eu autant d'occasions de rédiger des paragraphes dont le contenu me « colle aux tripes » à ce point. Il faut dire que le changement d'équipe à la direction de l'Université constitue, pour la communauté universitaire, un moment d'une très grande importance.

LA SUCCESSION DU RECTEUR LACROIX, SUITE...

Tel que je vous l'annonçais le 8 octobre, le Conseil, lors de sa séance du 21 octobre, a préparé un texte (voir document ci-joint) à l'intention du Comité de consultation. Ce texte a fait l'objet, le 1^{er} novembre 2004, d'échanges fort intéressants avec les membres dudit Comité. Comme vous pourrez le constater, à la lecture de ce document, le Conseil rappelle tout d'abord les facteurs qui ont permis à l'Université d'atteindre le statut de grande université d'enseignement et de recherche. Puis, ayant affirmé l'importance pour l'Université de conserver ce statut, le Conseil fait état des qualifications minimales et des qualités particulières que devra posséder la personne choisie pour succéder au recteur Lacroix.

Lors de la rencontre (environ 20 minutes) qu'ils ont eue avec le Comité de consultation, les porte-parole du Conseil (Denise Leclerc et le soussigné) ont fait état de l'ambivalence des sentiments des collègues de l'APRUM au sujet du présent statut de l'Université. En effet, ce statut est à la fois source de grande fierté, étant donné l'ampleur hautement significative de leur contribution, et source d'inquiétude quant à son maintien, car rien n'est moins certain que les conditions présentes vont perdurer.

Conséquemment, vos représentants ont fait valoir que le Comité de consultation devra s'assurer que les personnes qu'il recommandera possèdent bien les qualifications minimales et, pour l'avoir démontré antérieurement, les qualités mises de l'avant dans le texte du Conseil. Finalement, l'APRUM est d'avis que le Conseil de l'Université devra être convaincu que la personne qu'il nommera offre les garanties nécessaires pour que l'Université continue de jouer avec brio le rôle qui lui revient dans la société.

NÉCROLOGIE

Voici que, dans un court espace d'à peine 4 semaines, vient de nous quitter un second nonagénaire. Il s'agit, cette fois, de Clément Morin, p.s.s., décédé le 25

octobre à l'âge de 97 ans (moins 7 jours !). Après des études classiques (Joliette) et théologiques (Grand Séminaire de Montréal), il entre dans la Compagnie de Saint-Sulpice puis complète sa formation à l'Institut biblique de Rome où il obtient une licence en 1934.

De retour au Grand Séminaire (Faculté de théologie), à titre de professeur d'écritures saintes et de directeur de chant, il y découvre ce qui me semble avoir été sa véritable passion : le chant grégorien et tout le contexte historique qui s'y rapporte. Suite à des études poursuivies à Rome en paléographie musicale et en sémiologie grégorienne, on le retrouve cette fois (1951) à la Faculté de musique où il assume les responsabilités associées au poste de doyen à compter de 1955. En étroite liaison avec Jean Papineau-Couture, secrétaire depuis 1952 puis vice-doyen en 1957 de la Faculté de musique, il s'emploie à structurer les programmes d'enseignement et à recruter une relève de qualité au sein de laquelle on trouve, notamment, le regretté Serge Garant.

La renommée grandissante des travaux de Clément Morin dans le domaine de la musicologie du Moyen-Âge l'amène à fréquenter les grands spécialistes en la matière. C'est ainsi qu'on le retrouve fréquemment à l'Université de la Californie (Los Angeles), à l'Institut pontifical de musique sacrée (Rome) – qui lui confère d'ailleurs un doctorat honorifique en 1986 – en Angleterre et en France, notamment à l'Abbaye Saint-Pierre de Solesmes. Spécialiste de renommée internationale, salué par l'Université McGill qui lui confère un doctorat honorifique (1971), il est accueilli à l'Ordre national du Québec (grand officier, 1990) et à l'Ordre du Canada (membre, 1992).

Clément Morin a été sans conteste un pionnier et un bâtisseur de l'Université de Montréal, reconnu comme tel lors des célébrations qui ont marqué le 125^e anniversaire de l'Université (avril 2004). Fait intéressant, il a également été un pionnier à l'APRUM où il a fait partie du groupe de collègues qui ont créé l'Association en 1983. Homme de commerce agréable, généreux de son temps et sans aucune prétention, il a profondément marqué sa compagnie, son université, ses collègues et ses étudiants. Et c'est dans la belle chapelle du Grand Séminaire, où l'on perçoit encore l'écho de sa voix, que les derniers hommages lui ont été rendus – funérailles universitaires y compris – et que, par la bouche de notre collègue Dujka Smoje, les éléments marquants de sa carrière ont été rappelés. Exit un grand homme, en vérité.

D'UNE CHOSE À L'AUTRE

RRUM - Lors de l'Assemblée générale annuelle des participants du Régime de rentes de l'Université de Montréal, tenue le 27 octobre 2004, le Comité de retraite, via ses porte-parole autorisés, a présenté un rapport circonstancié, tableaux à l'appui, des événements survenus au cours de l'année 2003. Puis, il a fait état des événements marquants de 2004, dont tout particulièrement l'évaluation actuarielle faite au 31 janvier 2004 qui a permis de constater que le taux de solvabilité du RRUM était

supérieur à 100%. Il s'agit là d'un résultat fort satisfaisant eu égard aux déboires découlant des investissements dans LANCER. Comme il s'agit d'un dossier complexe, j'ai demandé à un collègue qui suit ce dossier de près de préparer un texte qu'il vous livrera prochainement. Qu'il suffise pour le moment de vous redire que vous n'avez pas à vous inquiéter au sujet de la rente que vous touchez. En effet, les réserves sont telles que les pensions présentement versées continueront d'être indexées annuellement à un taux égal à 100% de l'augmentation de l'indice du prix à la consommation (IPC). Cette année, l'augmentation sera de 1,79% et apparaîtra dans votre pension à compter du 1^{er} janvier 2005.

RÉCEPTION - La traditionnelle réception du temps des fêtes aura lieu le mercredi 1^{er} décembre à 17 h 30 à l'Université dans le Hall d'honneur du pavillon Roger-Gaudry. Vous trouverez, ci-joint, la documentation usuelle : coupon-réponse et laissez-passer pour garer votre voiture dans le voisinage. Prenez la décision d'y venir, suivez la consigne et manifestez-vous au plus tard le 26 novembre. Vous y trouverez une belle occasion d'échanger avec les collègues. Les membres du Conseil vous y accueilleront avec grand plaisir.

SITE WEB - Les circonstances n'ont pas encore permis d'apporter au site web de l'APRUM les améliorations souhaitées. Le Bonhomme avait bien raison : « patience et longueur de temps ... ». Visitez-le tout de même; vous y trouverez des rubriques prometteuses et qui pourraient vous inspirer.

IN FINE – Après une brève quinzaine de jours au cours desquels le rouge vif de certains végétaux a retenu notre attention, voici qu'arrive la période où apparaît toute la gamme de cet or cuivré que nous exhibent les autres plantes décidues. Cette période, décidément trop courte, annonce le repliement sur elle-même de la nature qui se prépare ainsi à encaisser les coups durs qui viendront. J'en ai eu le vif sentiment alors que, en longeant un grand parc de mon voisinage, j'ai assisté au spectacle à la fois triste et merveilleux de la chute simultanée de milliers de feuilles tout illuminées par les rayons d'un soleil à son couchant. Mais basta! À cet hiver qui vient succèdera le printemps où la vie reprendra ses droits les plus sacrés. D'ici là les sports d'hiver feront la joie des jeunes et de ceux et celles qui le sont demeurés.

Et je vous tire ma révérence!

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp